

À destination de la Présidente de  
la Commission Européenne, Ursula Von Der Leyen

**Objet : La révision du règlement REACH doit être publiée sans plus attendre.**

Madame la Présidente de la Commission Européenne,

Récemment, nous vous signalons avec **40 autres organisations** notre inquiétude concernant le positionnement du Commissaire Breton quant au délai de la publication de la révision du règlement REACH [1]. Aujourd'hui, nous réitérons notre demande. Vous devez signaler par **un engagement politique fort** que la révision du règlement REACH prévue dans la feuille de route de la stratégie chimique (CSS) n'est pas optionnelle et doit être publiée en juin 2023.

En mars 2023, **le commissaire à l'environnement Virginijus Sinkevičius** a déclaré que les fonctionnaires de la Commission européenne "travaillent à plein régime sur la révision" et que la proposition REACH sera prête "avec un peu de chance avant l'été". Lundi 22 mai, **Frans Timmermans, Vice Président de la Commission Européenne**, affirmait lors d'une réunion du Comité Environnement "qu'il se battait en interne" pour proposer la révision le plus rapidement possible.

Depuis plusieurs mois, les organisations nationales et européennes mènent une **mobilisation sans précédent** pour demander la publication de la proposition de révision du règlement REACH depuis le report fin 2022. En effet, vous connaissez bien l'enjeu des futures élections européennes qui vont ralentir fortement la procédure législative. Un tel report de la révision du règlement REACH a été analysé par deux organisations européennes [2] (BEE et Chem Trust). Ce dernier retarde :

1. Les **objectifs du Green Deal européen en matière de biodiversité, de qualité de l'air et de l'eau, et de santé humaine** (y compris pour les travailleurs et les consommateurs).
2. La **transition de l'UE vers une économie durable et circulaire**.
3. La **résilience, la compétitivité et la capacité d'innovation de l'industrie chimique de l'UE, des PME et des pionniers**, qui resteront à la traîne du marché mondial. Les investisseurs ne financeront pas non plus les entreprises de l'UE en raison des risques élevés de litiges.
4. Le **développement d'alternatives plus sûres**, sapant les efforts de désintoxication des produits de consommation courante, y compris les articles de puériculture et les textiles durables.
5. La **réalisation des objectifs mondiaux de développement durable et des objectifs climatiques et sociaux de l'UE**, avec des conséquences considérables pour l'UE et le monde.

La révision du règlement REACH est un **temps fort politique déterminant** pour assurer la **protection de la santé et de l'environnement** des citoyens européens. Une étude [2] de l'agence environnementale européenne affirme que **10% des cancers** dans l'UE pourraient être empêchés car en partie dus aux pollutions dans le cadre de vie et partiellement

imputables aux substances chimiques trouvées dans l'air ou dans les objets de consommation. **Les coûts sociétaux** qui incombent à la pollution causée par les produits chimiques sont exorbitants. Rien que concernant le cas des PFAS, le Conseil Nordique des Ministres affirme que le coût sur les systèmes de santé européens est estimé entre **52 milliards et 84 milliards d'euros /an et entre 11 700 et 13 800 décès /an**. Le coût de la dépollution (englobant la surveillance, la dépollution des sols, de l'eau potable) est estimé à **17 milliards d'euros** pour l'Europe.

**En France**, Générations Futures mène depuis plusieurs mois une campagne en faveur d'une révision rapide du règlement car plus de **88% des citoyens** [3] sont inquiets par l'impact des polluants chimiques sur leur environnement et leur santé. Cette préoccupation notoire a été renforcée par la tribune [4] co-signée par plus de **200 scientifiques et médecins** interpellant la France à se positionner clairement en faveur de ses révisions européennes. Depuis, **le gouvernement français a exprimé son soutien en faveur d'une révision rapide** du règlement REACH par les voix de Madame la Secrétaire d'Etat Bérangère Couillard [5] et de Monsieur le Ministre délégué Gabriel Attal [6], ainsi que dans une lettre adressée à la Commission Européenne [7]. Néanmoins, la révision n'apparaît toujours pas. Un tel retard serait d'autant plus **incompréhensible** alors même que de grandes entreprises [8], des mutuelles [9], des médecins [10], des chercheurs [11], appellent de leurs vœux cette réforme.

La révision du règlement REACH permettra d'assurer un environnement plus sain aux citoyens européens et de contrer les enjeux sanitaires dûs à la pollution chimique. Une vision court termiste de ces enjeux basée sur des critères économiques et industriels n'est pas acceptable. **Il est primordial d'aborder cette révision dans sa globalité**. Chaque instant compte dans la meilleure régulation des produits chimiques.

Nous vous prions, Madame la Présidente de la Commission Européenne, d'agir en conséquence de l'importance de l'enjeu.

Nous vous prions d'agréer nos plus sincères salutations,

Madame Maria PELLETIER  
Présidente de Générations Futures



[1] <https://www.generations-futures.fr/actualites/lettre-borne-reach/>

[2] [https://eeb.org/wp-content/uploads/2023/03/Waiting-for-REACH\\_EEB-CHEMTrust\\_2023.pdf](https://eeb.org/wp-content/uploads/2023/03/Waiting-for-REACH_EEB-CHEMTrust_2023.pdf)

[2] <https://www.eea.europa.eu/fr/highlights/I2019exposition-a-la-pollution-provoque>

[3] <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2022/11/sondage-ifop-gf.pdf>

- [4] <https://alerte-medecins-pesticides.fr/au-fil-des-jours/tribune-sur-la-reglementation-de-s-produits-chimiques-en-europe-liste-des-signataires/>
- [5] Conseil des Ministres de l'Environnement, 20 décembre 2022, [intervention de la France](#)
- [6] [Lettre du Ministre délégué Gabriel Attal sur la révision de REACH](#), 27 mars 2023
- [7] [Lettre de huit États-membres européens y compris la France, demandant une révision rapide du règlement REACH](#), 4 octobre 2022
- [8] [https://eeb.org/wp-content/uploads/2023/03/Waiting-for-REACH\\_EE-B-CHEMTrust\\_2023.pdf](https://eeb.org/wp-content/uploads/2023/03/Waiting-for-REACH_EE-B-CHEMTrust_2023.pdf)
- [9] [https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/04/08/pollution-la-reglementation-europe-ene-sur-les-substances-chimiques-doit-etre-revisee-durgence\\_6168785\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/04/08/pollution-la-reglementation-europe-ene-sur-les-substances-chimiques-doit-etre-revisee-durgence_6168785_3232.html)
- [10] [11] [https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/06/le-report-du-plan-europeen-d-interdiction-de-s-substances-toxiques-traduit-la-pression-des-lobbys-industriels\\_6153126\\_3232.html?utm\\_term=Autofeed&utm\\_medium=Social&utm\\_source=Twitter#Echobox=1670311331](https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/06/le-report-du-plan-europeen-d-interdiction-de-s-substances-toxiques-traduit-la-pression-des-lobbys-industriels_6153126_3232.html?utm_term=Autofeed&utm_medium=Social&utm_source=Twitter#Echobox=1670311331)